



Accueil de Loisirs Sans Hébergement A SAINT-REMY DU NORD



JUILLET 2026

(4 ans révolus jusqu'à 15 ans dans l'année)

Du Lundi 06/07/2026 au Vendredi 24/07/2026

Soit 14 jours de fonctionnement de centre

De 9h00 à 16h30 (cantine obligatoire le midi)

Organisé par la commune de Saint Rémy du Nord, l'ALSH est intercommunal
Avec Beaufort, Eclaibes et Limont-Fontaine

Nouveau ! Dossier d'inscription envoyé par mail après la prise de rendez-vous par sms

Une garderie sera proposée de 8h00 à 9h et de 16h30 à 17h00 (0,50€ la ½ heure)

- Pour les enfants de *et/ou* scolarisés à **Saint-Rémy du Nord** (avec inscriptions du 27/03 au 07/04)
- Pour les enfants des autres communes **de Beaufort, Eclaibes et Limont-Fontaine** sous réserve de l'accord de la convention de partenariat (avec inscriptions du 08/04 au 15/04)

INSCRIPTIONS **limitées !!!** sur demande de RDV au **0622689666** par sms en précisant :
Nom Prénom enfant(s) **date de naissance classe COMMUNE & adresse mail**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
				27/03 9h-11h30 15h30-18h30
30/03 16h45 - 20h00	31/03 16h45 - 20h	01/04 16h45 -20h	02/04 16h45 -20h	03/04 9h-11h30 17h - 18h30
	07/04 19h-20h	+Autres communes⇒ 08/04 18h30 à 19h30	09/04 19h - 20h	10/04 18h30 à 19h30
13/04 16h30-20h	14/04 19h-20h	15/04 19h-20h		

Dans un souci de bonne gestion des effectifs, il n'y aura **plus d'inscriptions après le 15/04 !**

Pièces obligatoires à joindre au dossier (tout dossier incomplet sera refusé) :

- Dossier d'inscription complet dûment rempli et signé
- Fiche sanitaire de liaison (PDF téléchargeable)
- Photocopie du Livret de famille
- Photocopie des pages « vaccinations » du carnet de santé ou certificat médical attestant que l'enfant peut fréquenter les structures d'accueil de loisirs (les vaccins doivent être à jour)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile en cours
- Attestation CAF datant de moins de 3 mois (en l'absence de ce document, le tarif le plus élevé sera attribué)

- Justificatif de l'autorité parentale pour les couples séparés ou divorcés
- Règlement de l'inscription par chèque ou espèces
- Pour les enfants atteints de troubles de la santé ou de handicap, merci de bien vouloir compléter le document "Projet d'accueil individualisé".

.../...

**Communes
de St-Rémy du Nord,
Beaufort, Eclaibes,
Limont-Fontaine,**

Allocataire ($0 \leq QF \leq 369$)	1,87 €/jour (= 0,25€/heure)	+ coût forfaitaire de repas & goûters de 20,00 € pour la totalité du séjour
Allocataire ($370 \leq QF \leq 499$)	3,37 €/jour (= 0,45€/heure)	
Allocataire ($500 \leq QF \leq 700$)	4,50 €/jour (= 0,60€/heure)	
Allocataire ($701 \leq QF \leq 800$)	5,70 €/jour (= 0,76€/heure)	
Allocataire ($QF > 800$)	8,10 €/jour (= 1,08€/heure)	
Non allocataire	8,85 €/jour (= 1,18€/heure)	

Le tarif dégressif pour plusieurs enfants inscrits est supprimé car le nombre d'enfants à charge est déjà intégré dans le calcul du montant de la participation familiale liée au quotient familial.

Païement de la totalité du séjour à l'inscription non remboursé en cas d'annulation (sauf sur présentation d'un certificat médical supérieur à 14 jours).

Semaines	Communes de St-Rémy du Nord Beaufort, Eclaibes, Limont-Fontaine					
	$0 \leq QF \leq 369$ 1,87€/jour	$370 \leq QF \leq 499$ 3,37€/jour	$500 \leq QF \leq 700$ 4,50€/jour	$701 \leq QF \leq 800$ 5,70€/jour	$QF > 800$ 8,10€/jour	Non Allocataire 8,85€/jour
Lundi 06/07 au Vendredi 24/07/25 soit 14 jours	26,18€	47,18€	63,00€	79,80€	113,40€	123,90€
+ Frais forfaitaire	+ 20,00€ forfaitaire de repas & goûters					
TOTAL du séjour réel facturé	46,18€	67,18€	83,00€	99,80€	133,40€	143,90€
TOTAL Si fratrie						

Fête de fin de centre le **Vendredi 24/07/2026**

Les enfants seront accueillis à 9h00 et seront repris à 16h30 à la salle des sports de St Rémy du Nord après le goûter

Lors des sorties et de la fête de fin de centre, le pique-nique sera à la charge des parents

Attention : nombre de places limité par tranche d'âge !

Laurence LEMAIRE
Maire de St Rémy du Nord

Sylvie DAUBREGÉ
Adjointe, responsable ALSH